



Préfet de la SOMME

Direction départementale  
de la cohésion sociale

La gale est une maladie fréquente et non grave qui peut concerner tous le monde.  
C'est une maladie peu contagieuse qui se transmet par des contacts « peau à peau » prolongés.  
La contamination peut aussi se faire par le linge.

**La gale commune se traite bien.**

**Les signes cliniques sont :**

- Des démangeaisons avec des sillons visibles au niveau des espaces interdigitaux. Ces démangeaisons surviennent plutôt le soir et la nuit.
- Des vésicules (sortes de petits boutons) visibles au niveau de la plante des pieds et de la paume de la main, des coudes, des fesses, des organes génitaux externes, des zones mamelonnaires, associées à des démangeaisons à ces endroits.
- En généra, il n'y a pas de lésion dans le dos et sur le visage.

**Les personnes ou les enfants atteints de la gale font l'objet d'une éviction de la structure pendant trois jours après le traitement.**

**Le traitement :**

- Les enfants et les autres personnes ayant été en contact avec la personne porteuse de la gale présentant des signes cliniques doivent consulter leur médecin traitant qui leur prescrira un traitement préventif et/ou curatif.
- Les enfants et les autres personnes ayant été en contact avec l'enfant porteur de la gale-
- ne présentant pas de signes clinique, peuvent consulter leur médecin traitant qui leur prescrira un traitement si nécessaire.

**L'Hygiène :**

- **Dans la structure, le linge (serviettes, draps, couvertures....) sera lavé à 60° en machine et repassé. Ce qui ne pourra pas être lavé en machine, sera traité par un aérosol spécial (A-Par) ou sera enfermé dans un sac poubelle pendant huit jours sans avoir besoin d'y mettre un produit particulier.**
- **Les mesures d'hygiène classiques** : lavage des mains, pas d'échanges de vêtements ou linge seront maintenues.

**Il n'y a pas lieu, dans le cadre d'une gale commune de décontaminer la structure.**

Toute correspondance doit être adressée à :  
Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale  
3 Boulevard Guyencourt  
80027 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03.22.97.80.80  
Télécopie : 03.22.50.23.65

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h 45 à 11h 45 et de 13h30 à 16h45